

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU JURA



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20150105_07

Nombre de conseillers municipaux

En exercice: 15Présents: 12Votants: 13

Date de la convocation :

27 décembre 2014

Date d'affichage:

12 janvier 2015

Séance du 5 janvier 2015

L'an deux mil quinze, le cinq janvier à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

<u>Étaient présents</u>: Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

<u>Étaient absents excusés</u> : Nicolas GRIFFOND (procuration donnée à Claudine QUATREPOINT), Jérôme BORNE, Jean-Marie GIROD.

Mme Nelly GIROD a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Maintenance du poste de relevage à Froidefontaine

Comme les travaux d'assainissement concernant le poste de relevage de Froidefontaine vont être terminés, M. le Maire propose de souscrire un contrat de maintenance avec la société « SIDE Industrie – DIP Système » pour un montant de 1 984 € HT € par an.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, souhaite souscrire ce contrat de maintenance avec « SIDE Industrie – DIP Système », le fournisseur des pompes de relevage et donne tout pouvoir au Maire pour signer le contrat et les pièces du dossier.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Florent SERRETTE